

DECISIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mis en ligne le : 07/11/2025

DECISION

Contrat de prestation de service – Atelier « sensibilisation graphothérapie »

N° 2025/ **58**

La Présidente du CCAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant élection de Madame Djida DJALLALI-TECHTACH en qualité de Maire ; élection lui ayant conféré de droit la qualité de Présidente du CCAS,

VU la délibération du Conseil d'Administration du CCAS en date du 10 décembre 2024 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à sa Présidente, Madame Djida DJALLALI-TECHTACH,

CONSIDERANT la volonté du CCAS d'organiser des ateliers de sensibilisation graphothérapie dont l'objectif est de gagner en confiance en soi et se réconcilier avec l'acte d'écrire pour les enfants repérés dans le cadre du dispositif PRE (Programme de Réussite Educative),

CONSIDERANT la proposition de l'entreprise individuelle Laura CHENU, située 1 place Martin Levasseur – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine,

DECIDE

Article 1 – Il sera conclu avec l'entreprise individuelle Laura CHENU, un contrat ayant pour objet l'organisation d'ateliers de sensibilisation graphothérapie pour les enfants repérés dans le cadre du dispositif PRE (Programme de Réussite Educative).

Article 2 – Le montant de cette prestation fixé à 4 050 € total net de TVA sera imputé sur les crédits ouverts à cet effet au budget du CCAS. Le prestataire n'est pas assujetti à la TVA.

Article 3 – Le présent contrat prend effet à sa notification et prend fin à la fin du stage de printemps en 2026.

Article 4 – Charge Madame la Présidente ou toute personne habilitée par elle de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le **07/11/2025**



Pour le CCAS,
Madame la Présidente
Djida DJALLALI-TECHTACH.